

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2015

Effectif légal du conseil municipal : 11

Etaient Présents: Joël DEVIDAL, Jacques VIAL, Florence SELMI, Jean ROMEAS, Marie-Odile FAURE, Marie-Louise CORTIAL, François BRUN, Thibaut DEVIDAL, Hervé HOSTEIN

Etaient Excusés : Isabelle LAMBERT Christian TORNATO

Secrétaire de Séance : Marie-Louise CORTIAL

Courrier de la maison du tourisme

Le maire informe son conseil du courrier de la maison du tourisme concernant la mise à jour des tarifs des gîtes de la commune.

Le conseil décide de retenir les tarifs suivants pour la saison 2016 concernant le prix de la location à la semaine des gîtes communaux.

Tarifs des gîtes

PERIODES	Gîtes N°5250 ET N°5251	Gîtes N°5288 ET N°5314
HAUTE SAISON	280 €	320 €
MOYENNE SAISON	230 €	270 €
BASSE SAISON	190 €	230 €
NOËL	280 €	320 €
VACANCES FEVRIER	280 €	320 €
WE 2 NUITS	90 €	90 €
UNE NUITEE	50 €	50 €

Tarifs des meublés

Meublés	NUITEE	SEMAINE
F1	20 €	120 €
F2	25 €	160 €
F3	30 €	180 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

Devis concernant la réparation des cloches.

Le conseil accepte à l'unanimité le devis et la réparation d'un montant de 510 € TTC.

Travaux de Voirie

C'est l'Entreprise BROC qui a été retenue pour réaliser l'entretien de la voirie sur la commune.

L'entreprise GREG TP a été retenue pour réaliser le curage des fossés et quelques petits travaux d'entretien sur certains chemins communaux.

En ce qui concerne l'extension du réseau AEP jusqu'à la maison d'Autinac (300m), le conseil donne son accord à condition que les propriétaires réalisent la tranchée dans leur propriété avant que la commune intervienne.

Participation financière à l'élaboration du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Lignon du Velay

Le conseil donne son accord pour le montant de la participation à 135 €

Participation financière à la mise en œuvre du Contrat Territorial du Haut Lignon - Année 2015

Le conseil donne son accord pour le montant de la participation à hauteur de 24 € TTC.

Projet d'une cabane en pierre au Mont Signon et finalisation du Parcours de Randonnée.

Pour la cabane (chibotte) le conseil se donne plus de temps pour réfléchir, la responsabilité de la commune est trop engagée.

En ce qui concerne le parcours de randonnée prévoir une réunion avec le service de l'ONF pour la finalisation de ce parcours.

Questions diverses

- Relevé des compteurs d'eau ;
- Prévoir les emplacements pour les containers individuels et informer les administrés.
- Réalisation de travaux dans le garage du chasse neige le conseil donne son accord

La séance est levée à 23 heures

M. DEVIDAL Joël

